

Jannic boel

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Bordeaux contre la périphérie

La première séance communautaire de l'année 2002 a été marquée par un débat récurrent sur la répartition des chantiers entre la ville-centre et la périphérie

ENNOT LASSERRE

L'année 2002 a débuté sans grand événement hier matin au Conseil de communauté. Dès la première délibération, Alain Rousset, a en effet déposé une proposition de mandat à venir, celle de la répartition des fonds commu-

naux entre Bordeaux et la périphérie. « Nous avons besoin d'équité », a déclaré le président du groupe socialiste Alain Juppé qui, à vrai dire, n'a pas eu à cette occasion de véritable débat. Mais il a préparé sa réplique en magie anti-ville-centre traditionnelle dans chaque commune urbaine mais, à Bordeaux, plus de prise parce que le centre ne pèse qu'un tiers de la population alors qu'elle est la plus dense dans d'autres intercommunalités comme Strasbourg ou Toulouse.

Le président de la Communauté urbaine, cette « guérilla » ne se limite pas à l'agglomération bordelaise, elle-ci a au moins besoin d'être soulevée dans le débat national, voire européen.

Alors que l'ordre du jour de cette première séance de l'année 2002 laissait penser qu'elle avait vite bouclé, les élus se sont lancés dans un débat d'environ une heure.

« Je l'ai un peu cherché », reconnaît en coulisses Alain Juppé, néanmoins pas fâché de s'être expliqué en termes vifs mais corrects avec son challenger socialiste d'avant dernier.

Lequel a répliqué en affirmant qu'il ne pouvait être soupçonné d'anti-ville-centrisme, puisque, dit-il, « en tant que président de la Région, je fais tout pour renforcer le rôle de Bordeaux comme capitale régionale ».

Mais Alain Rousset n'en démord pas. Il veut plus de « visibilité » dans les travaux qui sont votés au Conseil de Communauté.

« VIDER L'ARÇES »

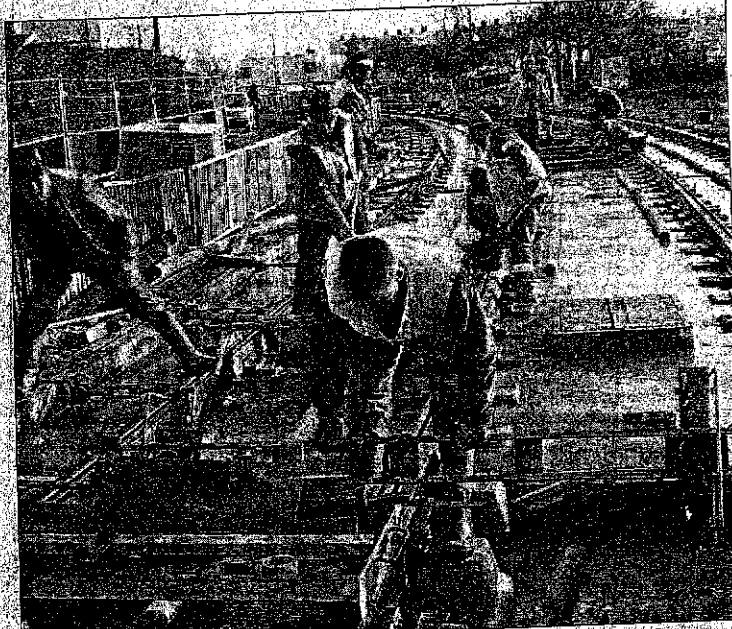
Alain Juppé, de son côté, a rappelé son engagement à publier à la fin du premier semestre un tableau de répartition des fonds communautaires entre les vingt-sept communes, non sans glisser qu'à Strasbourg, la Communauté urbaine prend à sa charge la moitié du coût de fonctionnement de l'Opéra. Histoire de réintroduire l'éternelle question des dépenses de central-

ité dont le Ven Pierre Hurmic voudrait qu'elle fasse l'objet d'un débat au Conseil « pour vider l'arçes ».

Concernant les travaux de voirie — puisque ce sont eux qui génèrent souvent les tensions entre ville-centre et périphérie — le président de la commission concernée, le socialiste Alain David a rappelé que les travaux concomitants du tramway avaient fait l'objet de négociations, avaient été chiffrés et qu'il était inutile d'y revenir, même si son collègue de Blanquefort, Vincent Felleuse (PS), rappelle à juste titre que les maîtres nouvellement élus peuvent difficilement dire à leurs administrés : « Désolé, je ne peux rien faire, tout a été voté à la CUB ».

Souhaitant apaiser le débat et surtout de le conclure, Alain Juppé émet l'hypothèse de créer un budget exceptionnel de voirie d'environ 15 M€ (100 MP) pour les communes qui ne profitent pas des travaux du tramway. Le mot de la fin reviendra quand même au RPR bordelais Henri Fous pour qui « il faut savoir arrêter un débat. Je crois que l'administration a une certaine patience avec les élus » assure-t-il.

Les bonnes résolutions du Nouvel an, sans doute.



Alain Juppé a suggéré le déblocage d'un crédit exceptionnel de voirie au profit des communes qui n'ont pas bénéficié des travaux concomitants du tramway (Photo Claude Petit)

Bus : idéalistes contre réalistes

Le lancement de la concertation préalable à la restructuration du réseau d'autobus (« Sud-Ouest » du 17 janvier) a permis un affrontement (verbal, bien sûr) entre les idéalistes et les réalistes. On ne surprendra pas grand monde en précisant qu'Alain Juppé s'est rangé dans le camp des réalistes: « L'idéal n'est pas de ce monde », a-t-il répliqué à Gérard Chausset (Verts, Mérignac) pour qui la méthodologie choisie n'est pas la bonne.

« On nous dit qu'il faut renforcer l'attractivité des bus, mais on nous dit qu'on ne doit rien faire qui dépasse l'enveloppe fixée à 76,9 M€. Mieux vaudrait commencer par définir le tracé, puis ensuite chercher

les moyens de le financer », ajoute l'élu mérignacais, pour qui le tracé a été fait par « des gens qui ne prennent jamais le bus ».

Alain Juppé n'est évidemment pas d'accord, et considère que les efforts en faveur de l'amélioration du réseau d'autobus sont « considérables ».

Quant à Pierre Brana (PS, Eysines), président de la commission des transports, il assure qu'il se battra, s'il le faut, « pour qu'il n'y ait pas d'obstacles financiers à la création de couloirs de bus et de parking-relais qui, s'ils représentent certes un investissement important, ne pourront qu'améliorer l'attractivité du réseau, donc sa rentabilité ».

Pour lui, la combinaison bus et tramway doit aussi s'accompagner du chemin de fer de ceinture. « Il est temps de passer à l'acte », dit-il. Un avis que partage bien sûr Vincent Maurin pour le groupe PCF.

« Le rabattement des bus doit s'entendre en étroite relation avec le réseau rail, en particulier la ligne de ceinture, avec la réouverture et le réaménagement immédiat, pour un coût supportable, de la gare de Talence-Médocquaine ».

La concertation, qui va débiter dans les vingt-sept communes de la CUB, a été votée hier matin à l'unanimité moins l'abstention du groupe Verts.

B.L.

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ. Les élus ont examiné le programme d'investissements de la CUB

La gauche désunie à l'heure du vote

Benoît Lassere

Il y a quelques semaines, le groupe socialiste se faisait fort de montrer à Alain Juppé qu'il était le président de la Communauté urbaine mais n'en restait pas moins minoritaire. C'est le PPI (programme pluriannuel d'investissements) 2003-2007 qui devait servir de camp de base à cette opération menée par Alain Rousset, le président du groupe socialiste.

Hier, à 9 h 30, avant d'entrer en séance, Alain Juppé reçoit un coup de fil de ce dernier. Un amendement va être déposé par les soixante et un élus de gauche sur le PPI. C'est Henri Houdebert, président PS de la commission des finances, qui le lit juste après avoir présenté ce programme dont il souligne lui-même le volume exceptionnel avec un montant de 1,7 milliard d'euros (notre édition de jeudi).

Une première salve a été tirée par Alain David, maire PS de Cenon et président de la commission voirie, qui, avant de présenter ses délibérations, rappelle que l'aménagement des places Pey-Berland et de la Victoire a grimpé de 80 % et 53 % par rapport aux estimations initiales « sans que l'opportunité de ces travaux ni leur contenu n'aient pu être rediscutés ». Et il demande « un débat sur le programme global des travaux concomitants du tramway ». « Je n'y suis pas hostile, d'autant plus que ces travaux concernent aussi Lormont et Pessac (deux villes PS, NDLR) », réplique Alain Juppé.

Suspension de séance. On vient donc au fameux amendement en six points. S'il prend acte du PPI, le texte souligne que ce programme « devra être réexaminé et adapté chaque année afin de garantir des dépenses d'équipement équilibrées ». L'amendement demande aussi de prendre en compte « la nécessité de financer des actions prioritaires en matière de politique de la ville, de l'habitat, du développement économique et de l'environnement ». Il propose également la création d'un groupe de travail qui instituera des clés de répartition entre les dépenses d'intérêt communal (comme la voirie), les dépenses d'intérêt communautaire (comme le tramway ou les stations d'épuration) et les dépenses d'intérêt mixte (comme les zones d'aménagement concerté).

Le groupe Juppé demande une suspension de séance au terme de laquelle Nicolas Florian considère que cet amendement « ne pose pas de problème et va même dans le bon sens ». Premier revers



Palissades. La Communauté urbaine et Arc en Rêve présentent jusqu'au 31 août une exposition consacrée aux travaux du tramway sur les palissades de chantiers

PHOTO PHILIPPE TANS

« La ville dessus dessous »

En quarante-cinq affiches présentées sur dix sites de l'agglomération, la Communauté urbaine et le centre d'architecture Arc en Rêve profitent des palissades de chantiers pour présenter une exposition en plein air, « La ville dessus dessous, attention tramway ! », conçue par Franck Tallon.

Dix affiches évoquent des grands chantiers qui ont bouleversé la ville dans le passé, onze témoignent de l'ampleur du chantier d'aujourd'hui, douze donnent à lire des paroles d'habitants et douze autres (réalisées par le photographe Frédéric Desmesures) dévoil-

lent les visages d'acteurs de la construction du tramway.

L'exposition au complet est présentée dans le hall de la Communauté urbaine, à Méliadeck, jusqu'au 21 janvier. Elle est visible jusqu'au 31 août sur les dix sites choisis. Chacun accueille une sélection de quinze affiches : avenue de la Libération (Lormont), hôtel de ville (Cenon), place Stalingrad, quai Richelieu, gare Saint-Jean, place de la Comédie, place Pey-Berland, place de la Victoire (Bordeaux), cours Gambetta (Talence) et avenue des Arts (Pessac).

pour la gauche qui espérait gêner Juppé. Pierre Hurmic (Verts) est lui aussi satisfait de cet amendement à l'écriture duquel son groupe a participé, et il le vote. En revanche, résistant à « un enthousiasme contagieux », il vote contre le PPI, ce qu'Alain Juppé qualifie d'« équilibrisme politi-

que ». « Si on précise qu'il faut financer des actions prioritaires en matière d'environnement, c'est la preuve que ce n'est pas le cas dans ce PPI », souligne Pierre Hurmic, qui cite en exemple les deux-roues. « Sur cinq ans, il n'y a que 45 000 euros et uniquement pour acheter des arceaux à vé-

los. » Plus tard, Gérard Chausset (Verts, Mérignac) estime à son tour que la CUB ne fait pas assez pour les transports en commun et préfère privilégier la voiture. « Financez des couloirs de bus plutôt que des pénitentes. » **Rousset « heureux ».** Le groupe communiste vote lui aussi l'amendement, mais s'abstient sur le PPI, estimant que la CUB, via les fonds de concours, « se substitue trop souvent aux prérogatives de l'Etat ». Ne reste donc plus que le groupe Juppé... et le PS pour voter ce PPI. Ce qui ne va pas empêcher de nombreux orateurs du groupe de réclamer plus d'équité pour les communes de périphérie et surtout les petites.

Leur chef de file, Alain Rousset, a beau se déclarer « heureux des modifications importantes » demandées par le PS, sa tentative d'unir la gauche face à Juppé a fait chou blanc. Il tente même une dernière cartouche avec l'aménagement des quais, en soulignant que de 60 M€ en mars 2000, on est passé à 102 M€, soit + 70 %. Ayant entendu de 202 M€, Alain Juppé rectifie :

Les phrases du jour

Max Guichard

Président du groupe PCF

« Ce budget permettra-t-il de s'appuyer sur la logique politique impulsée par le gouvernement que vous soutenez ? »

Alain Juppé

Président de la CUB

« C'est la même logique que celle du président du gouvernement ? »

Max Guichard

« Oui, mais vous ne le soutenez pas ? »

« L'aménagement des quais, c'est 110 M€. » En clair, Alain Juppé aggrave lui-même les chiffres d'Alain Rousset, et le PS ne réagit pas. Il est temps que l'année se termine.

Ne le répétez pas

Le coup de fil de Seurot

■ Vice-président de la Communauté urbaine en charge des ressources humaines, et donc attelé à la négociation avec les éboueurs en grève, Bernard Seurot a téléphoné mercredi après-midi à Alain Juppé, au siège de l'UMP, à Paris, pour l'informer des tractations. Un coup de fil auquel n'a pas répondu Alain Juppé car, au même moment, une cinquantaine de manifestants tentait d'envahir le siège du parti chiraquien, situé dans le 8^e arrondissement.

Les assaillants ont finalement été repoussés par les vigiles de l'UMP ainsi que par une partie des permanents du parti, dont l'ancien directeur de cabinet d'Alain Juppé à la mairie de Bordeaux, Vincent Le Roux.

Une participation importante à signaler, car ceux qui connaissent Vincent Le Roux savent qu'on peut difficilement le confondre avec un des gardes du corps de l'ancien premier ministre.

Les Verts voient grand

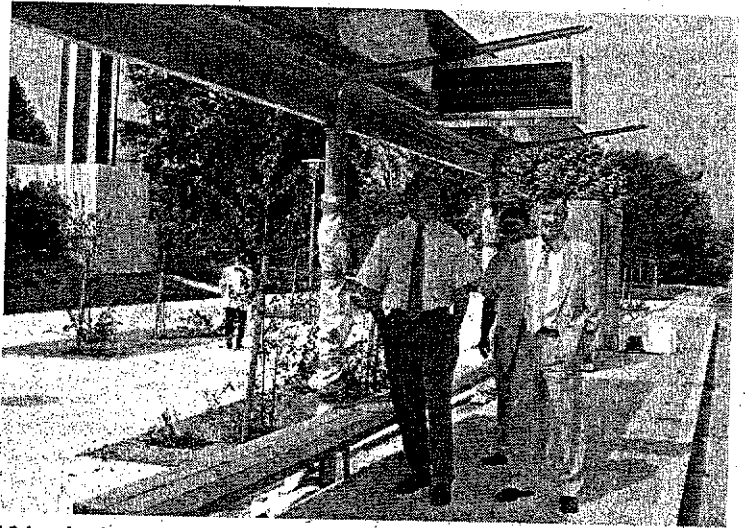
■ Créée après l'incident qui avait opposé le 25 avril Alain Juppé et le groupe socialiste — le président de la Communauté urbaine avait publiquement reproché au maire de Saint-Médard-en-Jalles de ne pas connaître ses dossiers — la commission chargée d'amé-

Alain Rousset attend le tram

■ « On attend le tram. On ne sait pas bien quand il va arriver, mais on ne sait jamais. Si Juppé pouvait faire quelque chose... » Alain Rousset et Pierre Auger, le maire de Pessac, n'ont pas résisté au plaisir de brocarder le président de la Communauté urbaine en

visitant l'aménagement paysager de la station de Saige, sur la ligne B qui, comme on sait, démarrera un peu plus tard que prévu.

Il y a des moments, comme ça, où le président du groupe socialiste à la CUB ne doit pas regretter tout à fait de ne pas porter la casquette (ou le chapeau) du chef de tram...



Visite de chantier. Alain Rousset et Pierre Auger attendent le tram. PHOTO DR.

liorer le fonctionnement de la Communauté urbaine s'est réunie jeudi matin pour la première fois.

Une première séance au cours de laquelle le représentant des Verts Gérard Chausset a surpris ses collègues en demandant à ce que son groupe politique bénéficie d'un bureau plus grand. Mais rien à voir avec la proposition d'Hugues Martin, le premier adjoint d'Alain Juppé, qui souhaite pour sa part que les Verts intègrent le bureau de la CUB, c'est-à-dire l'instance qui réunit le président et les vice-présidents.

Les Verts restant la seule forma-

tion à ne pas y siéger pour protester contre la présidence minoritaire d'Alain Juppé.

Anziani et la retraite

■ Comme la plupart des dirigeants du Parti socialiste, Alain Anziani n'a pas du tout goûté les prises de position favorables à la CFDT et au plan Fillon sur les retraites exprimées par quelques éléphants comme Michel Rocard, Jacques Delors ou Michel Charasse. « Au lieu de parler de la retraite, ils feraient mieux de prendre la leur », explique le patron des socialistes girondins. Bienvenue au cimetière des éléphants.

CONSEIL DE CUB. Le calme est revenu hier à la Communauté urbaine. Suivant la demande d'Alain Rousset, un groupe de travail va réfléchir à l'amélioration du fonctionnement interne

Calme précaire sur l'hémicycle

Benoît Lasserre

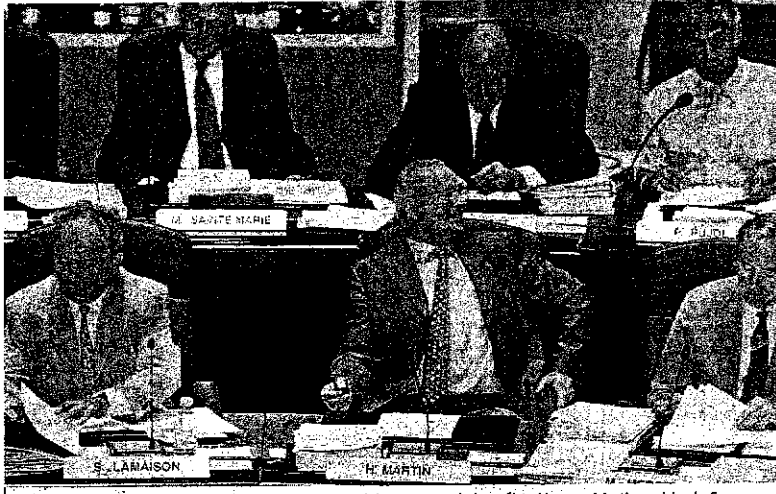
Rien de tel qu'un bel orage pour nettoyer le ciel. En sera-t-il de même pour la météo communautaire ? C'est l'avenir qui le dira. La séance d'hier matin s'est en tout cas déroulée dans un climat sinon ensoleillé, du moins printanier, et a été prestement expédiée en deux heures, au point que certains élus se demandaient (en plaisantant, bien sûr) s'il ne fallait pas désormais provoquer un clash le vendredi pour travailler vite et bien le mardi.

Alain Juppé avait, de surcroît, jugé prudent de retirer la délibération sur la collecte des déchets ménagers les jours fériés, susceptible de verser de l'huile sur les braises et où il aurait été mis en minorité par la gauche.

La séance a débuté, on s'en rappelle, par un petit retour sur ce qui s'est passé vendredi matin. On a testé contre les députés de gauche pour le moins musclées d'Alain Juppé à l'encontre du maire PS de Saint-Médard-en-Jalles, Serge Lamaison, accusé de ne pas suffisamment connaître ses dossiers.

Rousset : « Retrouver un climat serein ». Premier orateur, Alain Rousset pour le groupe socialiste qu'il préside. « Il y a des points qu'il faut clarifier si on veut retrouver un climat serein, confiant et constructif », explique-t-il avant de demander la constitution d'un groupe de travail chargé d'améliorer le fonctionnement interne de la CUB et d'imaginer « une nouvelle gouvernance », terme très raffarrien pour un élu de gauche.

« Améliorer, pourquoi pas, reprend Hugues Martin, le premier adjoint d'Alain Juppé. Mais il faudrait commencer par respecter certaines règles du jeu au bureau. » Le bureau est, rappelons-le, l'instance qui regroupe le pré-



Détente. On a même vu le socialiste Alain Rousset plaisanter avec le juppéiste Hugues Martin, voisin de Serge Lamaison, dont la mise en cause par Alain Juppé avait provoqué l'incident de vendredi. PHOTO STÉPHANE LARTIGUE

sident et les vice-présidents. « Si la question soulevée par Serge Lamaison vendredi en séance publique a été au bureau, l'in- Hugues Martin de la gauche. » Et la CUB se dote, comme le Conseil général et le Conseil régional, d'une commission permanente, soit une émanation restreinte de l'assemblée communautaire pour mettre en œuvre la politique du Conseil.

Une suggestion personnelle dont Hugues Martin avait tenu informé Alain Juppé qui ne semble pas être un chaud partisan de la formule. Hugues Martin lui-même ne se fait pas trop d'illusions sur les chances d'aboutir de son idée, les Verts et le PCF étant résolument contre — « cela ne ferait qu'aggraver les problèmes », explique Max Guichard pour le PCF — et le PS ne pouvant donc, dans ce contexte, diviser la majorité de gauche.

Juppé : « La CUB fonctionne bien ». Président minoritaire,

Alain Juppé ne peut donc qu'accepter ce groupe de travail envers lequel il semble confesser un léger scepticisme. Le président de la CUB a d'abord exprimé ses regrets pour les incidents de vendredi dernier « sans revenir sur les autres ». Mais il a aussi tenu à souligner que « la CUB fonctionne bien ».

Chiffres à l'appui. En 2001, 1 175 délibérations ont été examinées. 1 000 ont été votées à l'unanimité, 147 à la majorité et 24 ont été retirées. En 2002, les conseillers communautaires ont eu à évoquer 1 001 dossiers. 861 ont été adoptés à l'unanimité, 112 à la majorité et 12 ont été retirés. Chiffres contre chiffres, le groupe socialiste, accusé par Alain Juppé de vouloir bloquer l'aménagement des quais rive gauche, a rappelé que, depuis mai 2001, celui-ci avait fait l'objet de 27 délibérations. Le groupe a voté pour 26 fois et s'est abstenu une fois. Et le PS en profite pour redire que ce projet, estimé en dé-

cembre 1998 à 51,6 M€, l'est désormais à 102,7 M€.

Concernant le fonctionnement de la CUB, Alain Juppé a reconnu lui aussi que des améliorations sont possibles. « Il y a des commissions qui fonctionnent bien, d'autres non », a-t-il ajouté, « mais sans que personne. Il a aussi déploré que certains propos tenus en séance publique ne l'étaient pas lors des bureaux préliminaires. » C'est une question de loyauté.

Le président a donc donné son feu vert à ce groupe de travail (lire par ailleurs) en lui fixant un calendrier et en insistant pour que, contrairement à ce que réclamaient les Verts, ce groupe remette ses conclusions au bureau qui saisira ensuite le Conseil de communauté. Une fois ce groupe de travail décidé, les conseillers communautaires se sont attaqués à l'ordre du jour, pendant les deux heures de la séance, il leur est même arrivé de rigoler.

Fonctionnement de la CUB

Une commission de 11 élus

La commission de 11 élus a été créée à la suite de la séance d'hier matin. Elle est présidée par Alain Rousset, le premier adjoint d'Alain Juppé. Les autres membres sont : Max Guichard (PCF), Hugues Martin (PS), Serge Lamaison (PS), Pierre-Hugues Martin (PS), Max Guichard (PCF), Hugues Martin (PS), Serge Lamaison (PS), Pierre-Hugues Martin (PS), Max Guichard (PCF), Hugues Martin (PS), Serge Lamaison (PS). La commission aura pour mission de réfléchir à l'amélioration du fonctionnement interne de la CUB. Elle se réunira pour la première fois le mardi 5 mai à 14 heures au bureau du président. Les membres de la commission sont élus pour une durée de six mois. Ils pourront être renouvelés une fois. La commission aura un rapport à rendre au Conseil de communauté à l'issue de son mandat.

COMMUNAUTÉ URBAINE. Pour la première fois de son existence, la Communauté urbaine est dirigée par un président minoritaire. Ce n'est pas la seule explication de ses dysfonctionnements

De l'huile dans les rouages

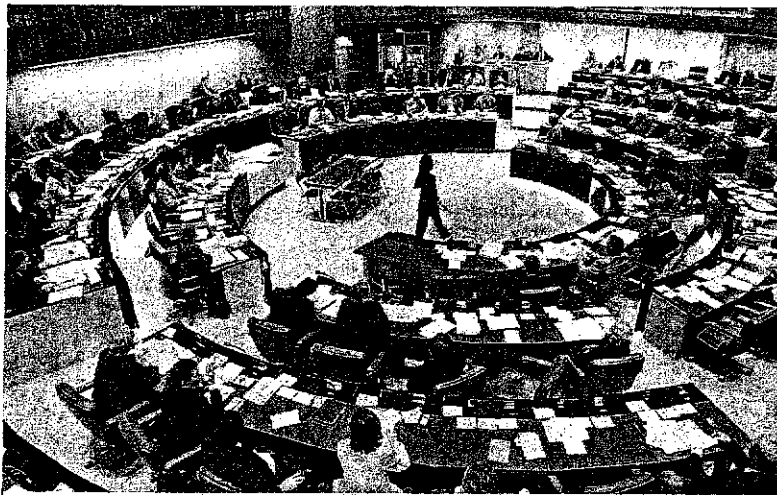
► **ÉTAT DES LIEUX.** Après avoir interrogé la plupart des maires de l'agglomération bordelaise sur leur commune, deux ans après les municipales, la rédaction de « Sud Ouest » se penche sur la Communauté urbaine, dont l'assemblée est issue de ces élections. La CUB, deux ans après... Son fonctionnement a-t-il changé ? Quels sont les hommes qui comptent au sein de cette machine administrative ? Est-elle plus ou moins efficace ? La rédaction de « Sud Ouest » a tenté de répondre dans ce dossier spécial.

Benoit Lasserre

Crée après l'incident du 25 avril dernier — la gauche (majoritaire) avait quitté la séance après qu'Alain Juppé eut reproché à Serge Lamaison, maire PS de Saint-Médard-en-Jalles, de ne pas suffisamment connaître ses dossiers —, la commission spéciale chargée d'améliorer le fonctionnement de la Communauté urbaine s'est réunie pour la première fois jeudi matin. Les dix élus qui la composent ont fait l'état des lieux des problèmes. Exemple d'un des dysfonctionnements, le conseil de la CUB fonctionne toujours sans règlement intérieur, alors que celui-ci doit être voté dans les six mois suivant la constitution de l'assemblée.

Les élus de gauche souhaitent également que les présidents de commission disposent plus tôt des dossiers qu'ils doivent présenter.

« On peut chercher toutes les mesures cosmétiques qu'on veut, le péché originel, c'est l'élection de Juppé. Tout part de là, et il y en a encore pour quatre ans », précise un élu socialiste. Ce que confirme, avec des conclusions différentes, Alain Cazabonne, le maire UDF de Talence. « C'est la première fois dans l'histoire de la CUB que le président est minoritaire. Alain Juppé a une forte volonté pour Bordeaux, alors que sur les vingt-sept communes de la CUB, il y a dix-neuf maires de gauche. » Pour la gauche, Alain Juppé « se comporte davantage en maire qu'en président », et c'est un des principaux points de



En assemblée. Une commission chargée d'améliorer le fonctionnement de la CUB s'est réunie jeudi

PHOTO STEPHANE LARTIGUE, ARCHIVES « SUD OUEST »

Directeurs en chiens de faïence

Philippe Le Picolot est directeur général des services de la CUB depuis janvier 1997. Alexandre Murat est directeur de cabinet d'Alain Juppé depuis quelques mois, après avoir secondé Philippe Pireyre puis Vincent Le Roux. Alexandre Murat a rejoint la Communauté urbaine en juin 1998, mais travaillait déjà avec Alain Juppé comme chargé des affaires financières à son cabinet municipal.

Entre ces deux directeurs, le courant ne passe pas. Le directeur général des services qui, en tant que chef de l'administration, doit faire le grand écart entre un président de droite et une majorité de gauche, reproche au directeur de cabinet de ne pas lui faciliter la vie en agaçant le camp d'Alain Rousset. Alexandre Murat et son adjoint Jean-Marc Faure peuvent se vanter

de nourrir le ressentiment des élus de gauche, surtout des maires socialistes. Chacun a sa petite histoire à raconter sur « les coups tordus » que fomentent selon eux les deux hommes. « Lors de la création des commissions, il était entendu qu'aucun opposant municipal ne serait premier vice-président », explique un proche d'Alain Rousset. On ne s'est pas mêlé et on se retrouve avec Jacques Mangon et Thierry Millet, élus d'opposition à Saint-Médard-en-Jalles et Mérignac, premiers vice-présidents. Alain Juppé aimerait-il que Gilles Savary soit dans le même cas ? Le tandem Murat et Faure n'a pas pour autant les faveurs de certains élus du camp Juppé, qui souhaiteraient davantage d'huile dans les rouages. Philippe Le Picolot obtient plus d'indulgence et Alain

Rousset a souvent dit qu'il l'aurait maintenu à son poste s'il avait été élu président. Le directeur général des services faisait d'ailleurs partie de ceux qui n'étaient pas très chauds pour qu'Alain Juppé brigue la présidence de la CUB en avril 2001. Ce qui n'empêche pas certains vice-présidents PS de dénoncer « le double discours » de Philippe Le Picolot. Quelques mois après sa prise de fonction, ce spécialiste de l'aménagement du territoire avait entrepris une vaste refonte des services pour faire enfin de la CUB une véritable agglomération. Depuis avril 2001, sans avoir renoncé à ce projet, Philippe Le Picolot doit aussi faire le médiateur entre le président et la gauche pour que la CUB cesse d'être une simple addition et qu'il n'y ait plus de divisions.

friction entre lui et la majorité de gauche.

Absentéisme. Que la présidence minoritaire d'Alain Juppé ne contribue pas à instaurer un climat serein à la CUB, y compris pour les fonctionnaires pris entre le marteau de la présidence et l'enclume de la majorité, c'est une évidence. Le président aime

d'ailleurs rappeler que la CUB est loin de ressembler au tableau qu'en dressent ses opposants. « L'immense majorité des délibérations est adoptée à l'unanimité », précise-t-il.

La présidence d'Alain Juppé ne doit pas non plus être l'arbre qui cache la forêt des difficultés de mouvement de ce paquebot qu'est la Communauté urbaine.

Depuis sa création en 1968, celle-ci a la réputation, souvent justifiée, d'être davantage pilotée par les techniciens et les fonctionnaires que par les élus.

« Je suis toujours stupéfait par le taux d'absentéisme des élus au sein des commissions », note Gérard Chausset, élu des Verts. Si les élus ne sont pas là pour prendre les décisions, ce sont les fonction-

La CUB en chiffres

Élus et communes. 20 élus siègent à la Communauté urbaine. Issus des conseils municipaux des 27 communes qu'elle représente, 62 sièges sont à la gauche et 58 à la droite.

Agents. Environ 2 500 fonctionnaires travaillent à la Communauté urbaine dans des domaines comme la voirie ou les œuvres ménagères.

naires qui le font. Exemple le plus frais de cet absentéisme, deux élus seulement (sur treize) assistaient vendredi à la commission communication. « J'ai en revanche été agréablement surpris par le coup de gueule d'Alain Juppé lors du forum Cloro'Fil sur le tramway. Il a tapé du poing sur la table pour obtenir un aménagement, et celui-ci a été réalisé. Les élus sont là pour donner une direction, les fonctionnaires sont là pour l'appliquer, et je suis certain qu'ils n'en demandent pas plus », ajoute Gérard Chausset, dont l'avis est partagé, à gauche comme à droite.

Addition plus qu'agglomération. L'autre handicap de la CUB est de ne toujours pas donner d'elle l'image d'une agglomération, mais d'une addition de vingt-sept communes. Les élus eux-mêmes ne s'accordent pas sur ce qu'elle doit être. Patrick Bobet, maire UMP du Bouscat, la voit « comme une amicale des maires ». Hugues Martin, le premier adjoint UMP d'Alain Juppé, voudrait qu'elle fonctionne comme un Conseil général avec une commission permanente, d'autres souhaitent que les membres soient élus au suffrage universel direct pour dégager une majorité et une opposition fine ches, mais d'autres s'y opposent.

En résumé, le débat n'est pas tranché entre ceux qui considèrent que la CUB est une assemblée politique et ceux qui veulent que la politique reste aux portes de l'immeuble de Mériadeck. Si Rousset avait fait de la politique comme l'a fait Juppé, il présiderait la CUB », note un élu socialiste. Quant à savoir si elle fonctionnerait mieux ou moins bien, aucune commission ne pourra y répondre.

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTIE. Les partis politiques de gauche veulent oublier le vote en faveur d'Alain Juppé

Négociations autour du vote : le mystère reste entier

■ Deux ans après l'élection d'Alain Juppé à la présidence de la Communauté urbaine de Bordeaux grâce à des élus de gauche, le secret est toujours bien gardé sur l'identité des votants qui, le 5 avril 2001, ont fait perdre la CUB au candidat socialiste Alain Rousset, deux voix lui ayant manqué.

Interrogés par la rédaction de « Sud Ouest », les principaux maires socialistes de l'agglomération se contentent de rappeler

leur « indignation », le « coup de tonnerre », le « scandale » de cette élection à bulletins secrets. Mais pas question d'évoquer des scénarios de trahison dès lors que la parole est publique.

Négociations ? Seul le maire de Mérignac, Michel Sainte-Marie — soupçonné un moment d'avoir été à l'origine de ce vote en raison de ses relations difficiles avec Alain Rousset — se montre un peu

plus clair : « Les élus socialistes savent maintenant à quoi s'en tenir sur ce dérapage qui ne vient pas de leur camp ».

Mais selon les propos très officieux des socialistes ou de leurs proches, les communistes restent les principaux suspects.

Tout en souhaitant rester anonyme, un élu vert précise d'ailleurs : « Nous ne disons pas tout en réunion des groupes de gauche car nous ne souhaitons pas

partager toutes nos informations et notre stratégie ». Ambiance...

Evidemment, les communistes récussent cette thèse selon laquelle ils auraient négocié des postes afin de sauver financièrement leur parti.

Pour Vincent Maurin (Bordeaux), « c'est choquant et insensé pour un parti qui a toujours combattu la droite et Alain Juppé ».

Le PC peut d'ailleurs rétorquer qu'il aurait pu négocier exactement les mêmes avantages avec Alain Rousset.

Et si — comme plusieurs personnes l'affirment — un élu socialiste a effectivement dit à Alain Juppé avant le vote : « Si vous vous présentez, vous serez élu », des négociations ont certainement eu lieu, mais avec qui ? Le mystère reste entier.

■ Bruno Bélat

CONSEIL DE CUB. Les élus ont voté une motion adressée au gouvernement sur la deuxième phase du tramway menacée par le projet de loi de finances 2004

Une motion pour Raffarin

11 2003

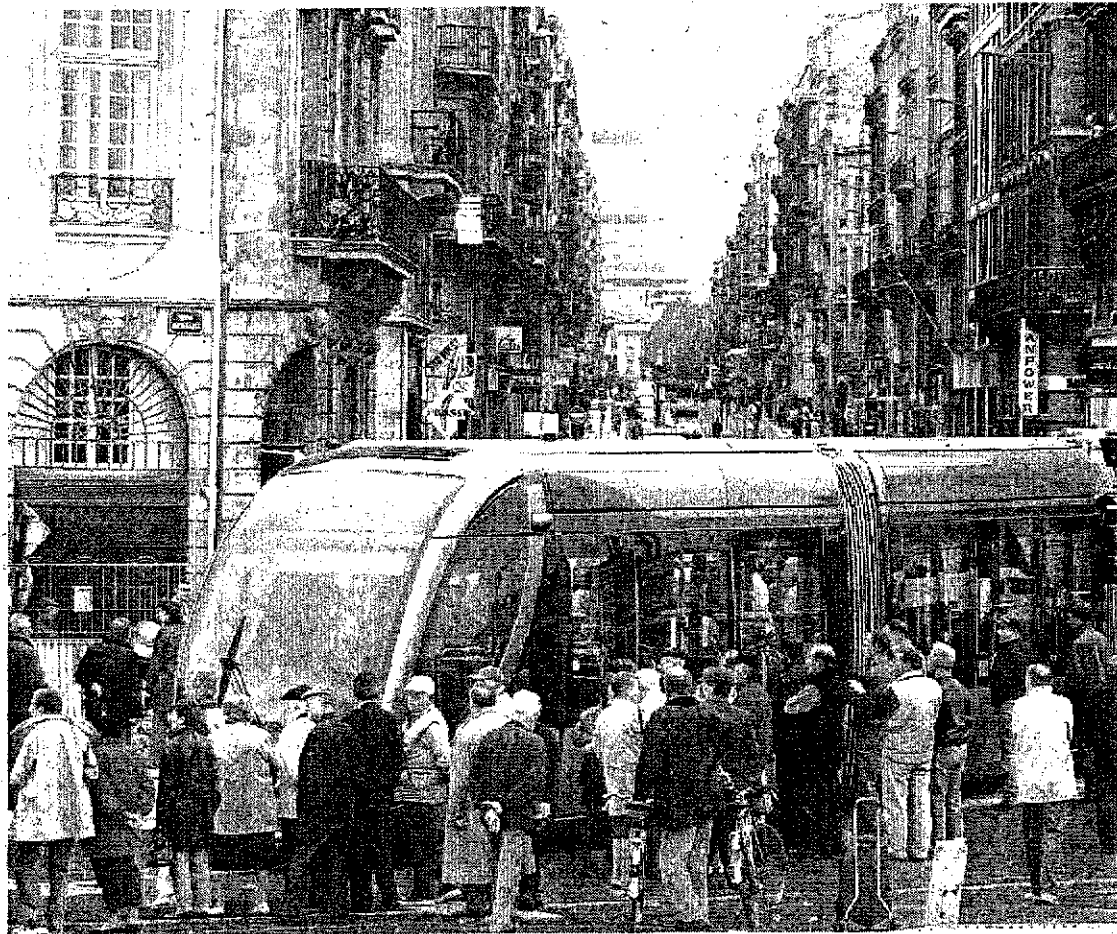
et Lasserre

Les élus communautaires ont décidé hier matin, et à l'unanimité, de « condamner la décision du gouvernement de supprimer dans son projet de loi de finances 2004, toute ligne de crédit en faveur des transports collectifs en site propre. » Rappelons que, pour la Communauté urbaine qui engage la deuxième phase du tramway, cette décision entraîne un manque à gagner de 106 millions d'euros.

L'unanimité, on s'en doute, ne s'est pas faite toute seule. Au Conseil, le groupe communiste et le groupe Communauté d'avenir d'Alain Juppé avaient chacun leur motion. Pour le président de la CUB comme pour Alain Rousset, le chef de file des socialistes, le message sera d'autant mieux entendu s'il est signé par tous les élus, quelle que soit leur couleur politique. « Il en ira de ce dossier comme du TGV », précise Alain Rousset qui veut adresser au gouvernement « un message ferme mais sans violence. »

Une opinion reçue cinq sur cinq par le groupe communiste. « Nous ne souhaitons pas une motion de droite et une motion de gauche même si la droite est responsable de cette décision en diminuant l'impôt des riches qui se répercute sur les subventions aux collectivités locales », lance Max Guichard, président du groupe.

Hurmic : « L'Etat, c'est vous. » Seuls les Verts se montrent moins consensuels. « Votre présidence de l'UMP vous rend comptable des décisions de ce gouvernement. Si vous ne pouvez faire reculer le gouvernement sur cette décision, qui le pourra ? », accuse le Mérignacais Gérard Chausset qui demande à Alain Juppé « de se remuer » et s'attire les huées des bancs de la droite. Son collègue bordelais Pierre Hurmic en rajoute une deuxième couche. « L'UMP a la majorité à l'Assemblée nationale et au Sénat, elle tient l'Élysée et Matignon. L'État, c'est vous », déclare-t-il à Alain



Les élus communautaires ont demandé hier au gouvernement de confirmer la subvention d'investissement pour la deuxième phase du tramway

PHOTO GUILLAUME BONNAUD

Juppé en rappelant que « le projet de tramway n'a de cohérence que s'il se fait dans sa globalité ».

Un avis partagé par le maire PS d'Eysines Pierre Brana qui pense, quant à lui, à la troisième phase devant desservir le quadrant nord-ouest de l'agglomération.

Après cette double volée de bois vert, Alain Anziani calme le jeu. « Je m'adresse ici au président de la Communauté urbaine et pas au président de l'UMP, explique l'élu mérignacais qui est aussi le patron des socialistes girondins. Mais vous avez voté le budget 2004 qui comprenait la suppression des crédits en faveur des transports collectifs. »

En cinq minutes. « Je n'approuve pas cette décision du gouvernement quelle que soit mon adhésion à la politique qu'il mène », rappelle Alain Juppé pour

qui, « si certains veulent faire une motion politique, alors on appellera pourquoi le gouvernement actuel est contraint de faire des économies ». Ce que son premier adjoint Hugues Martin appuie : « La continuité républicaine, c'est aussi assumer les erreurs de gestion de ses prédécesseurs. »

Pour le président de la Communauté urbaine, « condamner la décision du gouvernement est déjà un bel effort consenti par le groupe Communauté d'avenir. Nous n'irons pas plus loin. Et si on ne parvient pas à s'entendre, il y aura quatre motions, une par groupe, ce n'est pas grave. »

Un groupe de travail constitué par Hugues Martin, Alain Anziani, Pierre Hurmic et le communiste Vincent Maurin est désigné pour rédiger une motion. Et l'UDF alors, elle qui s'est abstenue sur le budget et dont

l'un des représentants locaux n'est autre qu'Alain Cazabonne, le vice-président chargé du tramway ? « L'UDF fait partie du groupe Communauté d'avenir », tranche Hugues Martin.

Cette absence permet aux quatre élus de s'amuser un peu. Pierre Hurmic propose que la CUB demande la démission du ministre Gilles de Robien, le seul UDF du gouvernement. « D'accord », approuve Hugues Martin. L'affaire est pliée en cinq minutes et le texte est très proche de celui que proposaient les juppéistes.

Pour la gauche, l'honneur est sauf puisque la motion utilise le verbe condamner. Quant à la deuxième phase, objet de cette motion, Alain Cazabonne a laissé entendre qu'elle pourrait être étalée dans le temps. « Il faudra qu'on décide ensemble », dit-il. En rédigeant une motion ?

COMMUNAUTÉ URBAINE. Alain Juppé a fait ses adieux à ses collègues, hier matin, en toute fin de conseil. Silence de plomb et applaudissements

C'était sa dernière séance

2-11-2004

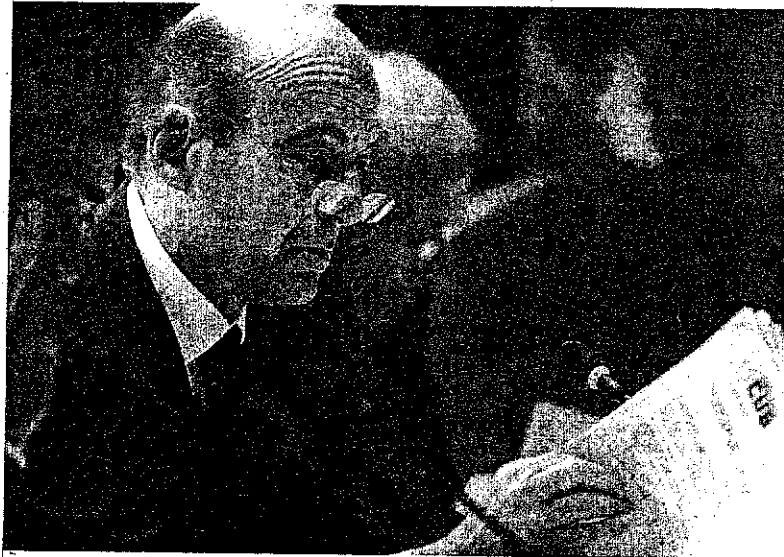
Benoît Lasserre

Alain Juppé a surpris tout son monde hier matin, en fin de Conseil de communauté. A 13 h 45, il ne restait plus beaucoup d'élus dans l'hémicycle. Il manque notamment les élus de la majorité municipale de Bordeaux qui vont embarquer pour une croisière fluviale avec Hugues Martin et qui attendent leur maire.

L'ordre du jour est achevé. Comme il le fait depuis neuf ans, Alain Juppé lève la séance et les élus quittent leur siège en bavardant avec le voisin et en rangeant leurs affaires. « Mes chers collègues, lance Alain Juppé, c'est sans doute la dernière fois que nous nous voyons dans cette configuration. En presque dix ans, nous avons tous fait du bon travail. Je voulais vous dire le plaisir et l'honneur que j'ai eu à travailler avec vous. Merci. »

Un silence de plomb tombe sur l'hémicycle. Des élus juppéistes, comme le maire de Bruges Bernard Seurot, sont K.O. debout. Et puis, spontanément, tous les élus, de gauche comme de droite, applaudissent. Mais Alain Juppé n'est plus là. Sitôt faite sa déclaration, il s'est éclipcé.

Personne, y compris parmi ses plus proches, ne s'attendait à cette déclaration et rien dans l'attitude du président, pendant la séance, ne laissait présager cette sortie à la fois émouvante et discrète. Excepté quelques services-



Alain Juppé : personne, y compris parmi ses proches, ne s'attendait à sa déclaration

PHOTO LAURENT THILLET

voilés habituels avec les élus Verts ou PS bordelais, Alain Juppé était même de bonne humeur : la fiabilité du tramway s'améliore, la Chambre régionale des comptes donne un bon point à la gestion communautaire et le budget 2005 s'annonce bien. Lors du point-press qui précède la séance, Alain Juppé a même précisé qu'un accord était en vue avec la mairie de Pessac pour la construction du deuxième garage du tramway à Pessac-Unitex,

plutôt qu'à Bacalan où l'extension de la ligne B pourrait prendre du retard.

La tête à gauche. Les adieux d'hier semblent montrer qu'Alain Juppé ne nourrit guère d'illusions sur ses chances d'échapper à une peine d'inéligibilité le 1^{er} décembre, date à laquelle la Cour d'appel de Versailles rendra son arrêt. Mais tout le monde pensait qu'il présiderait encore les deux séances de

décembre, l'une spéciale Plan local d'urbanisme, l'autre spéciale budget. « S'il est condamné, Alain Juppé démissionnera immédiatement et n'attendra pas que ce soit le préfet qui le lui demande » explique un proche.

Le départ d'Alain Juppé va précipiter les choses au sein du groupe socialiste qui va devoir désigner son candidat à la présidence. Présidence qui, sauf nouveau coup de théâtre, ne devrait cette fois pas lui échapper.

Reactions

Patrick Bobet

Maire UMP du Bouscat



« Comme tous les autres élus encore présents, je n'attendais pas à cette déclaration qui ressemble beaucoup à Alain Juppé, c'est-à-dire l'art de dire des mots très émouvants sans rien laisser paraître. Personne parmi ses proches n'était dans la confiance et je suis à peu près certain qu'il n'avait rien préparé mais qu'il s'est dit en cours de séance qu'il ne pouvait partir, peut-être définitivement, sans dire au revoir et merci. Sa déclaration et le silence qui ont suivi étaient vraiment poignants. »

Gérard Chausset

Elu Vert de Mérignac



« Je dois dire qu'il est sorti en grand seigneur. Il n'était pas obligé de faire cette déclaration et il l'a fait avec simplicité et sobriété. Comme vous le savez, je ne l'ai jamais ménagé, notamment ce matin à propos du tramway mais je pense qu'il fallait avoir le cran de faire ce qu'il a fait. Personne ne s'y attendait parce que le ton qu'il a eu pendant ce conseil, parfois agressif, ne laissait pas penser qu'il vivait peut-être sa dernière séance de Conseil de communauté. »

Max Guichard

Président du groupe PCF



« Je mentirais si je disais que je n'ai pas été surpris par cette annonce qui a duré environ dix secondes. Alain Juppé n'est pas du genre à s'épancher et à montrer ses états d'âme. Cela dit, le fait qu'il fasse ses adieux me semble plutôt logique dans la mesure où il semble peu probable qu'il échappe à une sanction le 1^{er} décembre. Maintenant, une page importante se tourne et il faut préparer l'avenir, c'est-à-dire l'élection d'un nouveau président dont j'espère qu'elle s'effectuera sainement et qu'elle aboutira à l'élection d'un président de gauche. »

Jacques Respaud

Elu PS de Bordeaux



« Ca s'est passé très rapidement. Comme la plupart des collègues, j'étais prêt à partir quand il a fait sa déclaration, émouvante je dois le dire. Personne ne lui demandait rien et ça veut bien dire qu'il considérait que c'était vraiment son dernier conseil de CUB. Nous allons devoir nous réunir rapidement au PS pour désigner notre candidat, mais cela veut dire que nous allons avoir un mois de décembre chargé. Le 6 décembre, une séance spéciale est prévue sur le Plan local d'urbanisme avec des enjeux très forts et je pense qu'elle doit être reportée s'il n'y a pas de président élu. »